

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 14 octobre 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202109-23

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 13 septembre 2021, laquelle vous aviez transmise le 1^{er} septembre 2021 au Service à la clientèle du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Vous le trouverez ci-joint.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2